



ELIE
MANUEL DE L'UTILISATEUR





1000 Place Paul-Kane, Laval
Québec, Canada H7C 2T2

1.800.463.6960

Eliesport.com

BIENVENUE!

Merci d'avoir choisi un kayak Elie. Ce kayak a été fabriqué selon des normes de qualité rigoureuses et selon notre savoir-faire développé sur plus de 40 ans. Nous espérons que votre expérience avec le produit sera des plus plaisante. Prenez le temps de vous familiariser avec le contenu de ce manuel afin d'optimiser votre satisfaction du produit. Nous croyons que les kayaks Elie offrent une valeur sans pareille. Nous espérons que vous en profiterez pleinement.

Antoine & Christian Elie



STRAIT 140 XE

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- Modèle
- Date d'achat
- Nom du marchand
- No. d'enregistrement
- Province/État
- No. de modèle
- No. de série **ZEP**

COMMENT LOCALISER LE NUMÉRO DE SÉRIE DE VOTRE EMBARCATION

Le numéro de série se trouve à l'arrière de votre kayak, tel qu'illustré ci-dessous. Le numéro commence par ZEP et contient douze (12) caractères. *Exemple: ZEP12345A678*



INDEX

• Votre kayak	4
• Pour un bon départ	5
• Matériau/Fabrication	5
• Le transport	6
• Liste de vérifications avant la mise à l'eau	7
• Procédure de mise à l'eau	7
• Amarrage	7
• Mesures de sécurité	8
• Entretien	10
• Entreposage	10
• Garantie Limitée Prolongée	11
• Cession	13
• Déclaration d'Origine du Fabricant	14
• Description de l'embarcation	14
• Carte d'enregistrement de la garantie	15
• Questionnaire	16

POUR UN BON DÉPART

Veillez lire toutes les instructions du présent «Manuel de l'utilisateur». Conservez ce manuel dans un endroit sûr afin de pouvoir vous y référer au besoin. Le manuel comprend:

1- Renseignements importants

Un espace est prévu en ouverture du manuel pour inscrire les renseignements importants au sujet de votre kayak (page 3). Ces renseignements seront utiles si vous devez communiquer avec notre département de Service à la clientèle.

2- La carte d'enregistrement de garantie

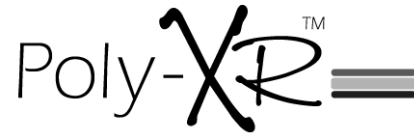
Tel qu'expliqué à la section portant sur la garantie (page 11), vous pouvez enregistrer votre garantie par voie électronique à partir de notre site web (www.eliesport.com) ou par la poste à l'aide de la carte d'enregistrement. Vous trouverez la carte d'enregistrement au centre du présent manuel (page 15).

3-Déclaration d'Origine du Fabricant

Requis par certains gouvernements pour l'enregistrement, vous trouverez cette déclaration au centre du présent manuel (page14).

MATÉRIAU / FABRICATION

Le Poly-XR^{MC} dont est fait votre kayak est d'une grande résistance aux chocs grâce à sa flexibilité. Cette flexibilité s'accroît avec la chaleur et l'exposition prolongée de l'embarcation au soleil peut entraîner la formation de légères ondulations sur sa coque. Dans cette éventualité, elles disparaîtront une fois la coque refroidie. Dans aucun cas elles n'affecteront la performance de l'embarcation.



Le Poly-XR^{MC} est un matériau de qualité supérieure et constitue une référence dans l'industrie en ce qui a trait à la résistance aux chocs et à la capacité à reprendre sa forme originale après un impact. Largement apprécié par les consommateurs, le Poly-XR^{MC}, offrant une rigidité de 30% supérieure au polyéthylène standard, se différencie de tous les autres matériaux utilisés dans l'industrie.



LE TRANSPORT

Les poignées situées aux extrémités sont destinées à faciliter le transport du kayak à la main. Ces poignées ne doivent pas être utilisées pour fixer le kayak sur le toit d'un véhicule.

Pour les fins de transport:

- 1- Veuillez vous assurer que le kayak est fixé adéquatement, que ce soit au toit de la voiture ou à une remorque.
- 2- Avant le transport, retirez tous les accessoires pour éviter de les perdre ou de les endommager.



LISTE DE VÉRIFICATIONS AVANT LA MISE À L'EAU

- 1- Toutes les personnes à bord portent un gilet de sauvetage homologué.
- 2- Il y a un nécessaire d'urgence à bord (*avertisseur sonore, trousse de premiers soins, sifflet, etc.*).

PROCÉDURE DE MISE À L'EAU

- 1- Vérifiez que le matériel ayant servi à attacher le kayak pour le transport a été retiré.
- 2- Assurez-vous de monter à bord de votre kayak en mettant le pied au centre de celui-ci afin que votre embarcation demeure bien stable.

AMARRAGE

- 1- Amarrez toujours le kayak à l'écart de pierres ou d'objets tranchants.
- 2- Amarrez toujours en eau suffisamment profonde pour éviter d'endommager le fond du kayak.
- 3- Ne l'amarez jamais à un quai qui n'est pas doté de pare-chocs destinés à protéger les côtés du kayak.



MESURES DE SÉCURITÉ

Mise en garde

Avant d'utiliser le kayak, lisez les renseignements ci-dessous. Le fait de ne pas observer ces mesures peut occasionner de graves blessures ou la mort. Les sports de pagaie peuvent s'avérer dangereux et physiquement exigeants. La pratique de sports de pagaie peut vous exposer au risque de graves blessures ou de mort.

Vous devriez obtenir, d'une personne qualifiée, une formation sur les techniques adéquates de pagaie, de sécurité nautique et de premiers soins avant de pratiquer ce sport.

1- Conditions de la météo et du plan d'eau

Vérifiez les conditions de la météo et du plan d'eau avant d'aller naviguer. Votre kayak est conçu strictement pour l'utilisation sur des plans d'eau abrités, sur des lacs et sur des cours d'eau calmes. Il n'est pas conçu pour l'utilisation en eau vive. Ne naviguez jamais par des conditions de vent violent, de pluie, d'orage, de houle ou de fort courant ni là où les marées peuvent affecter votre capacité à diriger l'embarcation ou à revenir à terre.

2- Chaque personne à bord devrait toujours porter un gilet de sauvetage qui est homologué par la Garde côtière et / ou d'autres instances gouvernementales

Avant de vous mettre à pagayer, lisez la documentation du fabricant du gilet de sauvetage et familiarisez-vous à fond sur la façon de porter le gilet.

3- Ne consommez jamais d'alcool, de médicaments, ou toutes autres substances pouvant affecter votre coordination, votre jugement ou votre capacité à vous servir du kayak de manière sûre et sécuritaire

4- Avertisseur sonore

La Garde côtière (ou d'autres instances gouvernementales) requiert que les nautoniers soient équipés pour signaler leur présence aux autres embarcations. Vous devriez donc toujours avoir à bord un avertisseur sonore. Si possible, fixez l'avertisseur à votre gilet de sauvetage.

5- Ne vous tenez jamais debout dans le kayak

Le fait de se tenir debout pourrait le faire chavirer. Aussi, dans la plupart des cas, il est beaucoup plus dangereux de tenter de nager jusqu'à la rive que de rester avec l'embarcation.

6- Ne dépassez jamais vos capacités

Évaluez de manière réaliste votre résistance physique quant à la distance et au temps qu'il vous est possible de pagayer ou de nager.

7- Surface glissante par conditions humides

Le matériau de coque est extrêmement glissant lorsque mouillé. Portez donc toujours des chaussures à semelle antidérapante et demeurez au centre de l'embarcation.

8- Hypothermie

Les accidents de nautisme en eau froide sont très dangereux. En effet, l'hypothermie, la perte de chaleur corporelle due à l'immersion en eau froide, peut être mortelle. Le temps de survie peut être aussi court que de 15 à 20 minutes en eau froide. Habillez-vous en fonction de la météo et, au besoin, portez une tenue de plongée.

9- Ne pagayez jamais seul(e)

Le mieux, c'est que vous soyez toujours accompagné(e) au cas où surviendrait une urgence ou un accident. Aussi, avisez toujours quelqu'un de vos plans, de votre destination, de la durée de votre excursion et du nombre de personnes qui vous accompagnent.

10- Ne permettez jamais à une personne mineure d'utiliser l'embarcation sans qu'elle ne soit accompagnée d'un adulte

11- Familiarisez-vous toujours avec le plan d'eau sur lequel vous naviguerez

Sachez à quelles heures la navigation est permise, s'il y a des dangers qu'il faut connaître et où obtenir de l'aide au cas où surviendrait une urgence ou un accident.

12- Respectez toujours l'ensemble des règlements de la Garde Côtière et/ou les lois, règlements et arrêtés des divers paliers de gouvernements (y compris régionaux) en matière de nautisme et de sécurité

Consultez la Garde Côtière et/ou les autorités des divers paliers de gouvernements au sujet du bon maniement d'une embarcation et de l'équipement obligatoire et/ou recommandé, tel que l'éclairage et les avertisseurs sonores.

13- Bouchon de drain

Vérifiez que le bouchon de drain situé à l'arrière de certains modèles de kayaks est fermement en place avant de mettre ce dernier à l'eau. Il se peut que vous ayez à vider l'eau qui se serait accumulée, en raison de la condensation ou de fuites, entre le pont et la coque.

ENTRETIEN

La meilleure façon de nettoyer votre kayak est à l'aide d'un mélange de savon doux et d'eau tiède. N'utilisez pas d'abrasifs. Le nettoyage périodique permettra à votre embarcation de conserver son aspect neuf. Ne tentez jamais de peindre votre kayak car la peinture n'adhérera pas à la coque.

ENTREPOSAGE

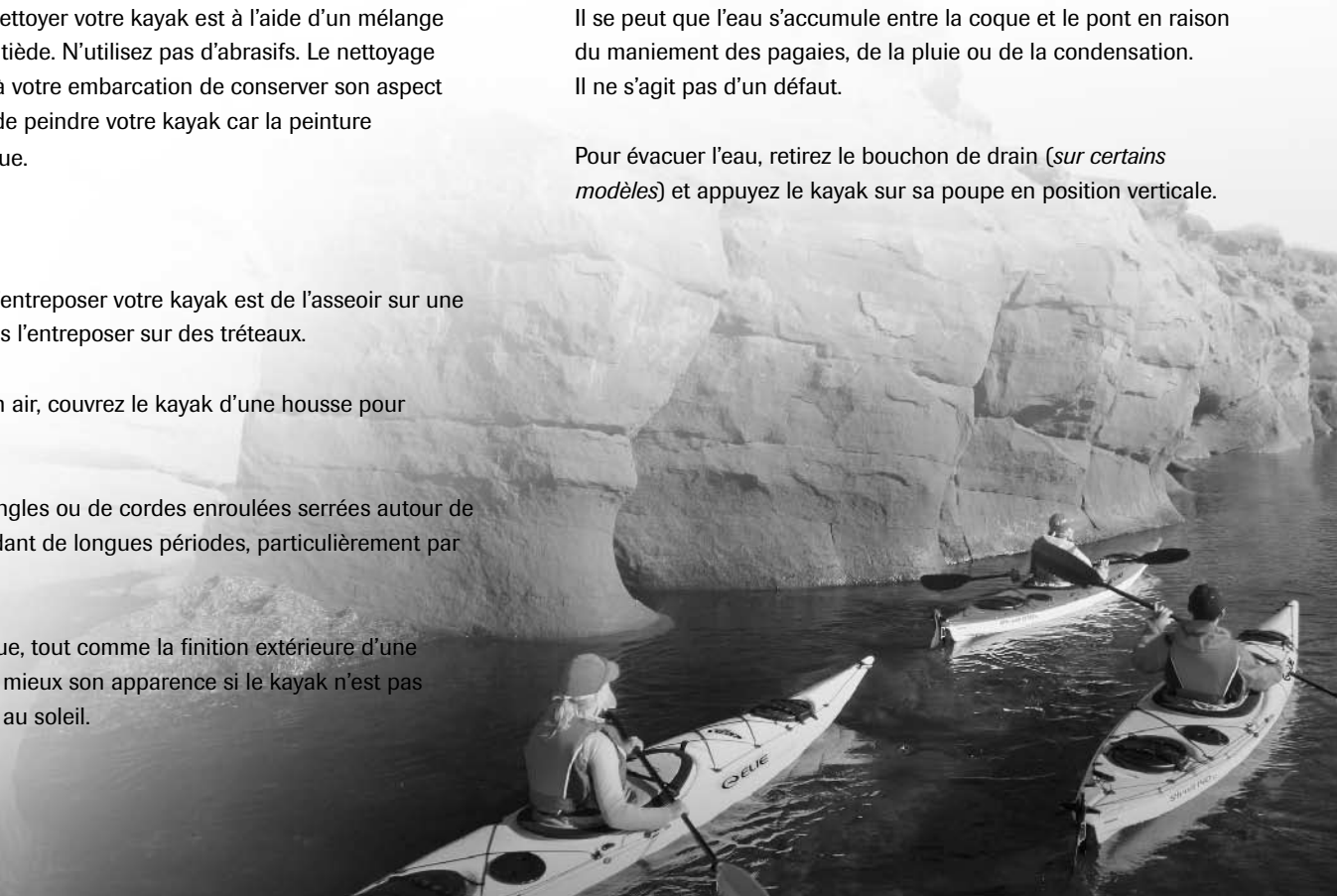
- 1- La meilleure façon d'entreposer votre kayak est de l'asseoir sur une surface plane. Ne jamais l'entreposer sur des tréteaux.
- 2- S'il se trouve en plein air, couvrez le kayak d'une housse pour l'hiloire.
- 3- Ne laissez pas de sangles ou de cordes enroulées serrées autour de la coque du kayak pendant de longues périodes, particulièrement par temps chaud.
- 4- La surface de la coque, tout comme la finition extérieure d'une automobile, conservera mieux son apparence si le kayak n'est pas entreposé à long terme au soleil.

Attention

Il se peut que l'eau s'accumule entre la coque et le pont en raison du maniement des pagaies, de la pluie ou de la condensation.

Il ne s'agit pas d'un défaut.

Pour évacuer l'eau, retirez le bouchon de drain (*sur certains modèles*) et appuyez le kayak sur sa poupe en position verticale.



GARANTIE LIMITÉE PROLONGÉE POUR LES KAYAKS ELIE

Votre kayak Elie est fabriqué selon des normes rigoureuses de qualité et avec des matériaux supérieurs. Avec un entretien adéquat, ce kayak vous donnera des années d'usage fiable. Mais comme tout produit, de telles embarcations sont sujettes à l'usure.

Advenant le cas où vous avez besoin de pièces, d'assistance technique ou d'informations quant à un produit ou service, veuillez communiquer avec notre **Service à la clientèle (1-888-669-6960)** en ayant sous la main le modèle et le numéro de série ZEP du dit produit ainsi que la date et le lieu de l'achat.

La présente garantie n'est consentie et en vigueur que si l'acheteur ou l'acheteuse original(e) enregistre sa garantie dans les trente (30) jours qui suivent l'achat. L'enregistrement peut s'effectuer de façon électronique à partir de notre site web (www.eliesport.com) ou par la poste à l'aide de la carte d'enregistrement de garantie que vous trouverez dans la partie centrale de ce manuel (page 15).

La garantie des kayaks Elie n'est valide que si le produit sert à l'usage pour lequel il a été conçu.



GARANTIE SUR LA COQUE ET LE PONT :

La coque et le pont, exclusivement des kayaks Elie, sont garantis pour une période de cinq (5) ans contre les défauts de fabrication et de matériaux. Cette garantie n'est valide que pour le premier acheteur à compter de la date d'achat et est non transférable.

Garantie sur les composants et les accessoires :

Les composants et les accessoires sont garantis contre les défauts de fabrication et de matériaux pour une période d'un (1) an à compter de la date d'achat.

La présente garantie ne s'applique pas aux cas suivants :

- a) Aux embarcations servant à la location ou à d'autres usages commerciaux.
- b) Aux produits ayant subi des dommages en raison de négligence, d'usage abusif ou d'accident ou aux produits présentant de l'usure causée par un manque d'entretien raisonnable et nécessaire de la part du ou de la propriétaire.
- c) Aux produits ayant été modifiés ou réparés par des personnes non autorisées.
- d) Aux changements de l'aspect de l'embarcation en raison d'usure, d'exposition ou de toute autre condition environnementale.
- e) À l'usure due à une utilisation normale.

Au cours de la période de garantie, Pelican International Inc. est dans l'obligation de réparer ou de remplacer, à sa discrétion, les composantes susmentionnées et ce, soit à son usine de fabrication, soit au magasin d'un marchand ou à un centre de service accrédité, tel qu'en décidera Pelican International Inc..

Au cours de la période de garantie, Pelican International Inc. est dans l'obligation de réparer ou de remplacer, à sa discrétion, les composantes susmentionnées et ce, soit à son usine de fabrication, soit au magasin d'un marchand ou à un centre de service accrédité, tel qu'en décidera Pelican International Inc.

La responsabilité de tous les frais de transport d'aller-retour du lieu d'origine au lieu convenu de réparation ou de remplacement incombe au consommateur ou à la consommatrice. Pelican International Inc. n'est pas responsable (a) de quelques dommages que ce soit pouvant être encourus pendant le transport, ni (b) de l'entreposage ou des frais de transport, ni (c) des désagréments, de la perte de temps et/ou d'argent occasionnée pendant que s'effectuent les réparations.

Tout retour et/ou toute réparation de kayak doit être accompagné d'un NUMÉRO D'AUTORISATION que le marchand obtiendra en appelant le Service à la clientèle de Pelican International Inc., au 1-800-463-6960, entre 9h et 17h, heure de l'Est (Amérique du Nord). **Sans ce numéro d'autorisation, le retour de toute embarcation Elie sera refusé par Pelican International Inc.**

La présente garantie représente la garantie unique et exclusive que consent Pelican International Inc. par rapport aux embarcations susmentionnées. Aussi, Pelican International Inc. n'offre à ce propos aucune garantie ni ne fait aucune représentation, qu'elles soient expresses ou implicites (y compris quant à la qualité marchande ou à la convenance à une fin donnée), à l'exception de celles qui sont spécifiquement incluses dans la présente garantie.

Tous les dommages accessoires et/ou indirects sont exclus de la présente garantie. Les garanties implicites se limitent à la durée de vie de la présente garantie. Certains gouvernements peuvent ne pas permettre de limitations quant à la durée d'une garantie implicite ou quant à l'exclusion ou à la limitation de dommages accessoires ou indirects; il est donc possible que les limitations ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à votre cas. La présente garantie vous confère des droits précis auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits selon l'endroit où vous éliez domicile.

PREMIÈRE CESSION

Contre la valeur reçue et par la présente, le ou la soussigné(e) cède la présente déclaration d'origine, et l'embarcation qui y est décrite,

à _____
Prénom - Nom

Adresse

et certifie que l'embarcation est neuve et qu'elle n'a pas été enregistrée dans la présente ni dans toute autre province/division administrative; de plus, il ou elle garantit le titre de ladite embarcation au moment de la livraison, moyennant les privilèges et autres charges (le cas échéant), tel que stipulé ci-dessous:

Montant du privilège

Date

Créancier (ère) et adresse

En ce jour du _____ à _____

Cédant (e) - Raison sociale

Devant moi s'est personnellement présenté(e) _____
qui, dûment assermenté(e) par moi, affirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte.

Signé sous serment devant moi en ce _____ jour

du mois de _____ de l'an _____, notaire.

Date d'expiration de la commission _____

DEUXIÈME CESSION

Contre la valeur reçue et par la présente, le ou la soussigné(e) cède la présente déclaration d'origine, et l'embarcation qui y est décrite,

à _____
Prénom - Nom

Adresse

et certifie que l'embarcation est neuve et qu'elle n'a pas été enregistrée dans la présente ni dans toute autre province/division administrative; de plus, il ou elle garantit le titre de ladite embarcation au moment de la livraison, moyennant les privilèges et autres charges (le cas échéant), tel que stipulé ci-dessous:

Montant du privilège

Date

Créancier (ère) et adresse

En ce jour du _____ à _____

Cédant (e) - Raison sociale

Devant moi s'est personnellement présenté(e) _____
qui, dûment assermenté(e) par moi, affirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte.

Signé sous serment devant moi en ce _____ jour

du mois de _____ de l'an _____, notaire.

Date d'expiration de la commission _____

DÉCLARATION D'ORIGINE DU FABRICANT

Vendu dans la Province/État de _____

Par le présent document, le fabricant soussigné certifie,

en ce _____ jour du mois de _____

de l'an _____, ainsi qu'en témoigne la facture

no _____, que l'embarcation neuve

décrite ci-contre, propriété du fabricant susdit,

a été transférée à _____

• Nom du marchand

• Adresse

• Ville


• Province/État

• Code Postal

De plus, le fabricant certifie qu'il s'agit du premier transfert de ladite embarcation à s'effectuer dans le cadre de pratiques commerciales courantes et que tous les renseignements ci-inclus sont véridiques et exacts à sa connaissance.

Nom du fabricant: Pelican International Inc., 1000 Place Paul-Kane, Laval (Québec) Canada H7C 2T2

Autorisé par:


Christian Elie, Président

DESCRIPTION DE L'EMBARCATION

• Numéro de série: ZEP

• Année du modèle

• Nom du modèle

• Longueur

Construit pour une utilisation de plaisance

Important

Pour faire entrer en vigueur votre garantie, veuillez procéder à son enregistrement dans les trente (30) jours suivant la date d'achat.

L'enregistrement peut s'effectuer de façon électronique à partir de notre site web (www.eliesport.com).

Vous pouvez également procéder à l'enregistrement de votre produit par l'entremise de la carte ci-dessous en l'acheminant à l'adresse suivante:
Service à la clientèle, Pelican International Inc.

1000 Place Paul-Kane

Laval (Québec) Canada H7C 2T2

CARTE D'ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Date de l'achat: _____ Nom du Modèle: _____ Numéro de série: ZEP _____

Nom du marchand: _____

Adresse du marchand: _____

État/Province: _____ Code Postal: _____ Pays: _____

Monsieur Madame

Prénom: _____ Nom: _____

Adresse: _____

État/Province: _____ Code Postal: _____ Pays: _____

Téléphone: () _____ Courriel: _____

Veuillez prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire au verso.

QUESTIONNAIRE (Veuillez SVP indiquer une seule réponse par question)

A) Achat effectué dans le type de commerce suivant:

- 1- Magasin de vente au rabais
- 2- Entrepôt de vente en gros
- 3- Magasin de nautisme
- 4- Magasin de sports
- 5- Catalogue
- 6- Autre

B) Raison pour laquelle vous avez acheté l'embarcation:

- 7- Caractéristiques du produit
- 8- Prix
- 9- Renommée
- 10- Garantie
- 11- Qualité
- 12- Autre

C) Vous a-t-on fait cadeau du produit?

- 13- Oui
- 14- Non

D) Comment avez-vous pris connaissance du produit?

- 15- Annonce de magazine
- 16- Annonce de journal
- 17- Salon de sport/nautisme
- 18- Annonce de radio
- 19- Présentoir
- 20- Ami(e)/famille
- 21- Commis

E) Où projetez-vous utiliser l'embarcation?

- 22- Étang
- 23- Petit lac
- 24- Moyen lac
- 25- Grand lac
- 26- Rivière
- 27- Autre

F) Qui vous accompagne habituellement dans l'embarcation?

- 28- Aucune personne
- 29- Adulte(s)
- 30- Enfant(s)

G) Comment transportez-vous l'embarcation pour l'utilisation?

- 31- Toit de la voiture
- 32- Camionnette
- 33- Remorque
- 34- Transport non requis

H) Quel type de moteur allez-vous utiliser avec l'embarcation?

- 35- À essence
- 36- Électrique
- 37- Aucun moteur

I) Êtes-vous propriétaire d'une autre embarcation?

- 38- Oui
- 39- Non

Si oui, quel type? _____

J) Êtes-vous un adepte de pêche?

- 40- Sérieux/sérieuse
- 41- Occasionnel(le)
- 42- Ni l'un, ni l'autre

K) Êtes-vous propriétaire d'une maison de campagne?

- 43- Oui
- 44- Non

L) Êtes-vous propriétaire de votre domicile (autre qu'une maison de campagne)?

- 45- Oui
- 46- Non

M) Combien de personnes composent votre ménage?

- 47- Une
- 48- Deux
- 49- Trois
- 50- Quatre
- 51- Cinq
- 52- Six ou plus

N) Votre profession?

- 53- Responsable du foyer
- 54- Professionnel(le)
- 55- Cadre
- 56- Cadre intermédiaire
- 57- Ventes/Marketing
- 58- Employé(e) de bureau
- 59- Ouvrier(ère)
- 60- Retraité(e)
- 61- Autre

O) Votre plus haut niveau de scolarité

- 62- Autre
- 63- Diplômé(e) d'école secondaire/lycée
- 64- Des études collégiales/universitaires
- 65- Diplômé(e) collégial(e)/universitaire
- 66- Des études universitaires de 2e cycle

P) Votre âge

- 67- Autre
- 68- 25-34
- 69- 35-44
- 70- 45-54
- 71- 55-64
- 72- 65 et plus

Q) Revenus annuels de votre ménage

- 73- Autre
- 74- 10 000\$ - 19 999\$
- 75- 20 000\$ - 29 999\$
- 76- 30 000\$ - 39 000\$
- 77- 40 000\$ - 49 999\$
- 78- 50 000\$ - 59 999\$
- 79- 60 000\$ et plus

R) Vous vivez en

- 80- Couple
- 81- Célibataire
- 82- Famille